

## CONF/PRES/SPEECH(2018)01

### Discours de fin de mandat

Cher(e)s représentant(e) d'OING auprès du Conseil de l'Europe, cher(ère) collègue

A l'ouverture de cette réunion plénière pendant laquelle la Conférence des OING élira son / sa Présidente et le Bureau, permettez-moi de dresser quelques lignes de bilan.

Tous ensemble, nous avons renforcé la place et la visibilité de la Conférence des OING grâce aux partenariats multipartis avec les organisations intergouvernementales, le dialogue avec les Etats membres, le renforcement du rôle de la société civile en tant qu'acteur démocratique incontournable, soutenant la séparation des pouvoirs et le pluralisme politique. Ces objectifs se sont traduits par des actions politiques et des collaborations concrètes.

Tout d'abord, sur la base d'une volonté mutuelle, nous avons engagé un véritable dialogue et **des échanges de vues entre la Présidente de la Conférence des OING et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe**. De plus, **le débat politique sur la situation des ONG au sein des Etats membres**, organisé lors de chaque réunion plénière de la Conférence des OING, réunit les OING et les Ambassadeurs autour de la préoccupation commune, à savoir un **environnement favorable au fonctionnement des ONG**.

Pour que nos actions répondent d'une manière pertinente et cohérente aux défis et aux besoins de la société civile, j'ai initié **les visites de la Conférence des OING dans les pays membres**, centrées sur la **participation des ONG aux processus décisionnels relevant des autorités publiques**. C'est une occasion pour la Conférence de se saisir des préoccupations exprimées par les ONG nationales et les autorités publiques et de contribuer au débat contradictoire et démocratique lors de notre session au Conseil de l'Europe. Grâce à un réseau partenarial solide, je suis régulièrement alertée des menaces qui pèsent sur le droit à la liberté d'association, message que je relaie aux instances concernés au sein de la Conférence des OING.

**Les collaborations déjà existantes avec les institutions intergouvernementales** ont été enrichies par un partenariat avec l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'Union Européenne. La participation de la Présidente de la Conférence, en tant qu'observatrice, a été inscrite dans le mandat du Panel de la société civile qui a une fonction de conseil auprès de FRA. Cette collaboration permet à la Conférence des OING de rendre visibles ses actions et de mieux articuler ses objectifs stratégiques.

Je peux exprimer ma satisfaction quant à l'écoute et au soutien qui nous ont été accordés par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, lors des entretiens que nous avons pu avoir et lors de son échange de vues avec la Conférence des OING. Ceci est également vrai pour la Secrétaire Général Adjointe du Conseil de l'Europe qui nous apporte son soutien constant et qui a honoré plusieurs de nos invitations.

Les nouveaux développements ont renforcé **la reconnaissance politique de la Conférence des OING** au Conseil de l'Europe et en dehors. Il convient de remarquer qu'après une longue période d'absence, la Conférence des OING a retrouvé sa place dans le Rapport d'activité du Conseil de l'Europe, disposant à nouveau d'un chapitre, au même titre que les autres institutions du Conseil de l'Europe.

Toutes les composantes de la Conférence des OING ont contribué à ces résultats, en répondant par leurs actions aux priorités et objectifs stratégiques adoptés par la Conférence des OING dans le Plan d'Action 2015-2018. Le développement de nos actions dans le cadre du Plan d'action constitue l'exemple concret grâce auquel nous avons voulu trouver **une synergie**. La synergie veut dire **plus de transversalité et plus d'expertise spécifique de haut niveau, ce qui a été établi par les commissions thématiques**. Depuis 2015, la Conférence a choisi de porter une attention particulière sur l'égalité, la participation des jeunes et sur la migration, y incluant les relations Nord Sud. En ce qui concerne la migration, la feuille de route adoptée a conduit la Commission permanente à adopter le mandat de la cellule de veille / *task force* afin de nous rendre plus réactifs et de proposer des analyses argumentées aux instances de la Conférence des OING et à la Conférence elle-même.

Le Bureau a réactivé l'existence de la Conférence des OING sur les réseaux sociaux, en partant presque de rien (en 2015, elle avait 143 *followers* sur le compte twitter, et aujourd'hui presque 1400). Le mandat des experts au sein du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG a été renouvelé en avril 2015 et depuis cette date, le Conseil a produit quatre avis se référant à la législation des pays étudiés (Hongrie, Turquie, Chypre, Roumanie) ainsi que trois études transversales (sur les activités politiques et sur le développement des standards et de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme). Le Conseil s'est également engagé pour la libération d'Intigam Aliyev, qui a été nommé par le Bureau comme membre de ce Conseil.

La Conférence a également dynamisé sa représentation aux comités directeurs, comité des parties et comités intergouvernementaux. Une coordination entre nos représentants a été initiée. Elle doit être davantage développée. Actuellement, la Conférence est représentée à environ 25 comités et groupes de rédaction, sans compter que la Présidence du Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe est assurée depuis deux mandats consécutifs par Jean-Marie Heydt, Président d'honneur et représentant de la Conférence des OING.

L'engagement de la Conférence des OING envers les groupes vulnérables a été poursuivi. La Journée internationale de lutte contre la pauvreté a, pendant trois années consécutives donné l'occasion à des femmes et des hommes, à des enfants et des jeunes vivant dans des contextes défavorables de poser leur parole ici au Conseil de l'Europe et de faire entendre leurs expériences quotidiennes. A ce sujet, je tiens à remercier l'équipe en charge de cet événement ainsi que les OING qui témoignent de leur détermination pour que ces personnes soient actrices de leurs destins. A travers elles, l'engagement de la Conférence envers les droits sociaux se poursuit et, compte tenu du contexte actuel dans lequel on note une certaine sous-estimation de l'importance des droits économiques et sociaux, la Conférence des OING doit réinventer sa manière d'approche pour renforcer l'impact de ses actions dans son ensemble.

Les droits des personnes handicapées et la contribution faite aux deux stratégies du Conseil de l'Europe dans la matière, l'engagement envers les femmes victimes de violence, les enfants et adultes migrants, les personnes âgées, l'éducation et le dialogue interculturel et

interreligieux comme moyens de lutte contre l'extrémisme et la radicalisation, la citoyenneté active, y compris la citoyenneté numérique, la participation des jeunes et des moins jeunes à la démocratie, ont donné lieu à des contributions conséquentes aux travaux du Conseil de l'Europe durant ces trois années et nous avons tous œuvré pour que la société inclusive soit un thème phare du Conseil de l'Europe.

La Conférence a renforcé ses instruments réglementaires et sa gouvernance. Nous avons œuvré ensemble pour **accueillir de nouvelles OING dans de bonnes conditions** et **élargir la représentativité de la Conférence des OING**. Ceci va contribuer au rayonnement du mécanisme de participation au sein du Conseil de l'Europe. Je suis contente de constater que, sous la responsabilité du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, la Conférence des OING a contribué à la révision de la résolution (2003)<sup>8</sup> relative au statut participatif. La nouvelle résolution adoptée par le Comité des Ministres a renforcé le rôle de la Conférence des OING en tant qu'organe du Conseil de l'Europe représentatif des OING dotées du statut participatif. La révision de la résolution a également clarifié les critères permettant de donner, refuser ou retirer le statut.

Trois critères m'ont guidée pendant ce mandat: contribution politique et substantielle, pertinence et visibilité. Je pense que nous pouvons être satisfaits de notre travail même si le contexte actuel nous conduit à renforcer nos efforts. A ce titre, je tiens à tous vous remercier pour votre investissement en faveur de la Conférence des OING.

Au niveau plus personnel, en 2015, vous m'avez accordé votre confiance, je vous en remercie. Pendant ces trois années, je me suis attachée à mettre en œuvre les orientations annoncées au moment de mon élection et de répondre aux défis apparus au cours de ces trois années. J'ai sûrement, comme tout être humain, fait des erreurs pour lesquelles je vous prie de m'excuser. Vous rencontrer est ce qui m'a le plus marquée pendant ces trois années, car ces rencontres ont été exceptionnelles, simples et extraordinaires à la fois, des rencontres avec des grands humanistes.

Il apparaît très clairement que la perspective politique, ô combien importante, ne suffit pas, si le respect des droits ne change pas la qualité de vie des personnes. Finalement, peu importe de quelle place je parle, Présidente de la Conférence des OING, enseignante-chercheuse ou travailleuse sociale, la finalité reste la même : renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des organisations de la société civile.

**Merci pour ces trois années et les expériences que nous avons partagées ensemble.**

Anna Rurka